

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU DOUBS  
ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD  
CANTON D'AUDINCOURT  
COMMUNE DE SELONCOURT  
DELIBERATION  
DU  
CONSEIL MUNICIPAL

<b>DCM20211026-8</b>	<b><u>Séance du 26 octobre 2021 à 18h30</u></b>  L'an <b>deux-mille-vingt et un</b> du mois d'octobre le vingt-six le Conseil Municipal de la Commune de <b>SELONCOURT</b> s'est réuni en Mairie - Salle du Conseil Municipal, après convocation légale, sous la Présidence de M. Daniel BUCHWALDER, Maire, pour une session ordinaire.
<b>NOTA</b> Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le 27 octobre 2021, que la convocation du Conseil Municipal avait été faite le 18 octobre 2021 et que le nombre des membres en exercice est de 29. Exécution des articles L2121-10, R121-7, L2121-17, L2124-1, L2121-25, R121-9 du Code Général des Collectivités Territoriales.	
<b><u>Etaient présents ()</u></b>  <b><u>Etaient excusés ayant donné procuration ()</u></b>	
Le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il est procédé, en conformité de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la désignation d'un secrétaire. <b>Françoise PAICHEUR</b> a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.	

**OBJET : EXTENSION ET RENOVATION DE L'ECOLE MARCEL LEVIN**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet d'extension et de rénovation partielle de l'école Marcel Levin.

Par délibérations du 02 Février 2021 et du 13 Avril 2021, vous avez autorisé Monsieur le Maire à solliciter l'aide du Département, de l'Etat et de la CAF pour une opération estimée au 1<sup>er</sup> trimestre à 383 333.33 € H.T. soit 460 000 € T.T.C.

Le résultat des consultations porte le montant des travaux à 411 414.67 € H.T. soit 493 697.61 € T.T.C. ce qui engendre un montant total de l'opération estimé à 465 138.34 € H.T. soit 554 384.72 € T.T.C. (donc une augmentation de 21.34%)

En effet, le secteur du bâtiment et des travaux publics, après avoir subi de plein fouet la crise de la Covid-19 est aujourd'hui confronté à une tension sur certains de ses approvisionnements, entraînant une forte augmentation des prix des matériaux et d'importants retards de livraisons.

La livraison est impérative pour juin 2022, pour assurer la rentrée scolaire à l'école Marcel Levin regroupant l'ensemble des écoles primaires de Seloncourt.

Il convient de revoir le plan de financement de l'opération en fonction de la conjoncture actuelle, à savoir :

Co-financeurs	Dépenses subventionnables en € HT		Taux subvention sur dépense subventionnable	Subventions		% Sur total T.T.C.
				Escomptées	Attribuées	
DEPARTEMENT 25 P@C25 Axe 3 Volet A	Travaux	465 138.34	15%	69 770.75 €		
ETAT D.S.I.L.	Travaux	465 138.34	30%	139 541.50 €		
CAF DU DOUBS	Travaux	179 094.00	40%	71 637.00 €	71 637.00 €	
TOTAL SUBVENTIONS				<b>280 949.25 €</b>		<b>50.68 %</b>
MONTANT SOLDE T.T.C. FONDS LIBRES VILLE DE SELONCOURT				273 435.47 €		49.32 %
TOTAL DE L'OPERATION T.T.C.				554 384.72 €		100 %

La Commission Bâtiments, réunie le 11 octobre 2021, a émis un avis favorable.

Le Conseil Municipal, l'exposé entendu, **à / par**.....

- sollicite l'aide financière au Département du Doubs et de l'Etat,
- se prononce sur le plan de financement ci-dessus,
- s'engage à inscrire au BP 2022 les crédits complémentaires nécessaires à l'opération
- s'engage à prendre en charge le financement des organismes cités qui ne répondraient pas à hauteur de la subvention prévue et demandée,
- s'engage à réaliser les travaux dans les 2 ans à compter de la date de notification de la décision attributive de subvention,
- demande l'autorisation de commencer les travaux avant l'intervention des décisions attributives de subventions,
- autorise Monsieur le Maire ou son Représentant à signer tout document à intervenir.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus.  
Ont signé au registre tous les membres présents.

Seloncourt, le 26 octobre 2021

**Le Maire,**  
**Daniel BUCHWALDER**